

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2021 A 20H00

Nombre de conseillers : L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-six octobre à vingt heures, le Conseil Municipal
En exercice : 19 de la Commune d'ORGELET étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel
Présents : 13 de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Paul
Votants : 16 DUTHION, Maire.

Date de convocation : Présents : MM. DUTHION, PIERREL, CHATOT, LANIS, LIGIER,
19/10/2021 SALVI, CHAMOUTON, BONNEVILLE, Mmes PANISSET, CORON,
REMACK, MARON, BOISSON.
Absents excusés : Mme ROUSSEL (pouvoir à Mme PANISSET), MM. BRIDE
(pouvoir à M. CHATOT) et GRONOWSKI (pouvoir à M. DUTHION).
Absentes : Mmes BERTSCHY (arrivée à 20h10), PONSOT, LAJELI.

Ont été désignés secrétaires de séance : Mme REMACK et M. LANIS

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 14 septembre 2021 à 15 voix Pour et 1 voix Contre (M. BONNEVILLE).

ORDRE DU JOUR

- INTERCOMMUNALITE :
 - 1) Modification des statuts de Terre d'Emeraude Communauté : *Arrivée de Mme BERTSCHY à 20h10.* Approuvée à 16 voix Pour et 1 voix Contre (M. BONNEVILLE) ;
 - 2) Création d'un service de police intercommunale : validée à 14 voix Pour et 3 voix Contre (Mme BOISSON, MM. CHAMOUTON et BONNEVILLE) ;
 - 3) Approbation du rapport de la CLECT : approuvé à 15 voix Pour, 1 voix Contre (M. BONNEVILLE) et 1 Abstention (M. CHAMOUTON) ;
- URBANISME - TRAVAUX :
 - 4) Proposition d'avenant pour les travaux au hameau de Merlia : approuvé à 16 voix Pour et 1 Abstention (M. BONNEVILLE) ;
 - 5) Point sur la revitalisation du bourg centre :
 - Opération de réhabilitation de l'ancienne boucherie en commerce et logement (4 Place des Déportés) : approuvée à 16 voix Pour et 1 Abstention (M. CHAMOUTON) ;
 - Opération de réhabilitation de l'ancienne boucherie en commerce et logement (4 Place des Déportés) – Définition des loyers par unité de surface : approuvée à l'unanimité ;
 - Opération d'acquisition/démolition du bâtiment sis 3 Place de l'Eglise : approuvée à 16 voix Pour et 1 Abstention (M. CHAMOUTON) ;
 - Opération de transformation de l'ancien hôtel du Brillat : le Conseil Municipal prend note de ces informations ;
 - Opération d'aménagement d'un tiers-lieu : le Conseil Municipal prend note de ces informations ;
 - 6) Travaux à la Gendarmerie : proposition d'avenant de MOE du cabinet PMM suite à l'approbation de l'Avant-Projet Définitif : approuvée à l'unanimité ;
 - 7) Déclassement d'une partie du domaine public en vue d'une vente : approuvé à l'unanimité ;
- FINANCES :
 - 8) Restauration du monument aux morts : demande de subvention : approuvée à l'unanimité ;
 - 9) Encaissement de chèques : approuvé à l'unanimité ;
 - 10) Décisions modificatives : approuvées à l'unanimité ;
- ADMINISTRATION GENERALE :
 - 11) Composition du Comité consultatif Patrimoine : arrêtée à 15 voix Pour et 2 voix Contre (MM. CHAMOUTON et BONNEVILLE) ;

- 12) Création d'un Comité consultatif Déplacements doux : acceptée à 15 voix Pour et 2 Abstentions (MM. CHAMOUTON et BONNEVILLE) ;
- 13) Modification de la Charte Associative : approuvée à l'unanimité ;
- 14) Convention d'occupation précaire avec le PNR du Haut-Jura : acceptée à l'unanimité ;

• PERSONNEL :

- 15) Suppression d'emplois en raison des derniers recrutements : acceptée à l'unanimité ;
- 16) Questions diverses :
- Déclaration d'intention d'aliéner,
 - Présentation du rapport d'activités 2020 de Terre d'Emeraude Communauté : le Conseil Municipal prend note de ces informations ;
 - Information du Maire aux conseillers.

Affichage à la porte de la mairie
Le 29 octobre 2021

